

## Préface

*Josée-Anne Desrochers ne s'est jamais remise de la mort de son fils Daniel, tué par l'explosion d'une bombe des Hells Angels, le 9 août 1995. L'enfant de 11 ans est entré dans l'histoire en devenant la première d'une vingtaine de victimes innocentes de la guerre des motards. Dans ce livre, la mère éplorée lance un vibrant cri du cœur, un appel au secours.*

*Mme Desrochers vivait dans un quartier populaire de l'est de Montréal et n'avait pas eu la vie facile. La mort de son fils l'a propulsée au centre de l'actualité. D'abord en tant que mère d'un enfant tué par une bombe, elle a eu à affronter les médias, les voisins et le public en général. Après s'être cherchée un certain temps, la jeune femme s'est lancée à corps perdu dans une campagne de sensibilisation du public afin que les policiers disposent de lois plus efficaces pour combattre les motards criminalisés et le crime organisé en général.*

*Même si la loi antigang tant réclamée est entrée en vigueur au Canada en janvier 2002, Josée-Anne Desrochers paraît encore déçue. En fait, elle ne pourra jamais retrouver ce fils*

*qu'elle a perdu dans la folie meurtrière de cette absurde guerre de motards.*

*Pourquoi tuer 160 personnes afin d'acquérir sur un territoire l'exclusivité du commerce illicite des drogues ?*

*Daniel Desrochers n'a pas eu la chance de vivre dans de beaux quartiers à l'abri des injustices et des criminels violents. Sa mère a cru qu'en s'impliquant socialement elle pourrait faire son deuil. Elle a cru un peu en la justice.*

*Aujourd'hui, elle est amère. Amère parce que les assassins de son fils n'ont jamais été traduits en justice. Amère parce qu'elle estime que les meurtriers s'en tirent trop facilement dans notre système judiciaire. Amère aussi parce qu'elle ne pourra jamais oublier cet enfant mort d'une si horrible façon. Elle avait vu son fils enjoué à l'aube de la dernière journée de sa vie. Comment pourrait-elle oublier cette autre image de lui vue ensuite à la télévision, où il gisait la tête ensanglantée sur une civière d'Urgences-Santé ?*

*Elle croit que la mort de Daniel aura été inutile et elle a sûrement raison. Toutefois, ce décès aura été le point tournant de l'une des pages les plus sombres de l'histoire de la justice au Québec. C'est après la mort du jeune Daniel Desrochers que la police et les autorités se sont réveillées.*

*C'est à partir de ce jour d'août 1995 que plusieurs citoyens ont commencé à penser sérieusement aux dommages que cette guerre entre bandits assoiffés d'argent et de pouvoir provoquait dans nos vies. C'est à partir de ce jour que plusieurs citoyens ont réalisé qu'il fallait poser des gestes concrets pour faire cesser cette tuerie.*

*Les policiers ont unifié leurs efforts et créé une brigade spéciale, baptisée Carcajou. C'est cette équipe qui, durant plusieurs mois, a multiplié les arrestations et les saisies d'armes et de dynamite.*

*Les groupes les plus faibles ont été les premiers à se faire prendre dans les filets des enquêtes policières. Il aura fallu six ans pour que les plus forts, les mieux organisés, soient traduits devant un juge. Un jury décidera éventuellement de leur innocence ou de leur culpabilité.*

*Un délateur et de longues enquêtes policières ont permis de faire la lumière sur les circonstances qui ont entraîné la mort du petit Desrochers. La preuve étant insuffisante pour traduire en justice les responsables, le dossier dort toujours dans les archives de la brigade des homicides de la police de Montréal. Deux des assassins de Daniel sont morts. Leurs corps ont été retrouvés dans des sacs de couchage dans le fleuve Saint-*

*Laurent. Assassinés par leurs amis, disent les policiers. Il est à souhaiter qu'un jour tous les autres individus responsables de la mort de Daniel Desrochers, ainsi que de la souffrance infligée à ses proches, aient à répondre de leurs actes.*

*D'ici là, Josée-Anne Desrochers a choisi de poursuivre son combat. Elle s'implique encore dans des efforts collectifs. Aujourd'hui, elle conteste le traitement réservé aux familles des victimes des motards. Elle croit que ces personnes ont droit à de meilleures compensations de la part du gouvernement du Québec.*

*Les ministres semblent ignorer son appel. Ils n'ont toutefois pas fini de l'entendre crier son désespoir.*

*C'est sa façon à elle de survivre.*

*Son cri est un cri du cœur.*

*Un cri pour Daniel, dont la vie a été volée.*

Michel Auger, journaliste  
Montréal, le 5 février 2002.